

LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT

Bienvenu(e) dans notre centre de formation

Nous vous souhaitons un apprentissage des plus réussis
parmi nous.

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner durant votre formation professionnelle. Vous y trouverez des informations pratiques et des éléments de présentation de nos différents sites de formations.

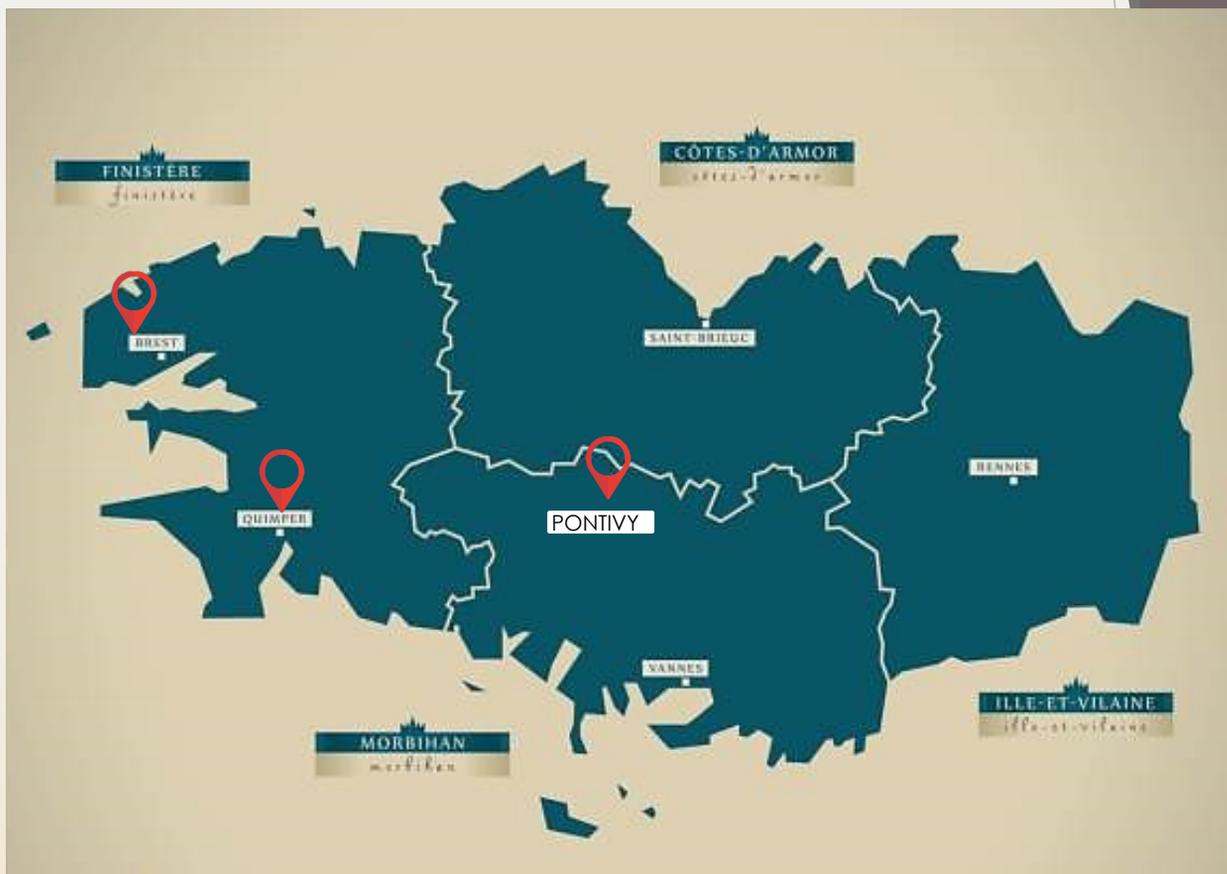
Nos formateurs et nos services administratifs, pédagogiques et commercial restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Au sommaire :

- Nos sites de formation
- Nos formations
- Les contacts
- Votre arrivée en formation
- Que devez-vous prévoir ?
- Les horaires de formation
- Les pauses et pause-déjeuner
- Le règlement intérieur
- Les absences
- La sécurité au sein du centre de formation



NOS SITES DE FORMATIONS



Site de Quimper

formation@sarllucas.fr

485, Route de Rosporden QUIMPER

Site BREST OUEST

mariet.sarllucas@gmail.com

Allée Ty Baol PLOUZANÉ

Site PONTIVY

formations.pontivy@gmail.com

ZI – 3, Rue Edison PONTIVY

NOS FORMATIONS

Les CACES® et autorisations de conduite :

- ✓ R482
- ✓ R485
- ✓ R486
- ✓ R489
- ✓ R490

Prévention du risque :

- ✓ AIPR
- ✓ Travail en hauteur – port du harnais
- ✓ Techniques d'élingage
- ✓ Eco-conduite
- ✓ Prévention du risque
- ✓ Echafaudage
- ✓ Gestes et postures

L'habilitation électrique :

- ✓ Opération d'ordre électrique basse et haute tension
- ✓ Préparation à l'habilitation du personnel non-électricien

Les taxis :

- L'habilitation à la préparation de conducteur taxi
- La réactualisation
- La mobilité

Nos formateurs et nos services administratifs, pédagogiques et commercial restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

FORMATION EN E-LEARNING

E-FORMAPRO

Grace à notre partenaire **EDISER**, nous avons désormais la possibilité de proposer des formations théoriques à distance.

- Vous avez accès à l'ensemble des CACES® que nous proposons : R482, R485, R486, R489, R490
- Vous disposez d'un module cours et d'un module test par recommandation.
- Vous avez accès pendant 3-4 semaines.

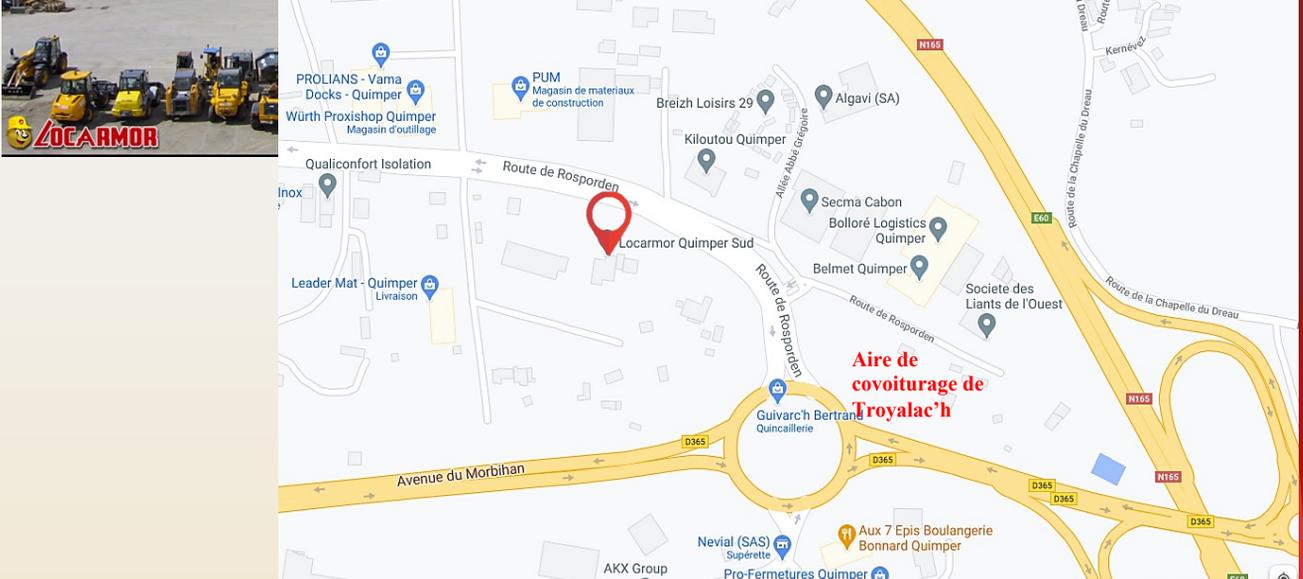


Choix du site

e·formapro

DANS LE DETAILS

- Un cours par chapitre
- Les tests comprennent 100 questions réparties en fonction des modules
- Des questions sous forme de QCM
- Nous pouvons suivre les évolutions de la formation de l'apprenant.
- A l'issue de la formation et des tests nous éditons un certificat de réussite de la formation théorique



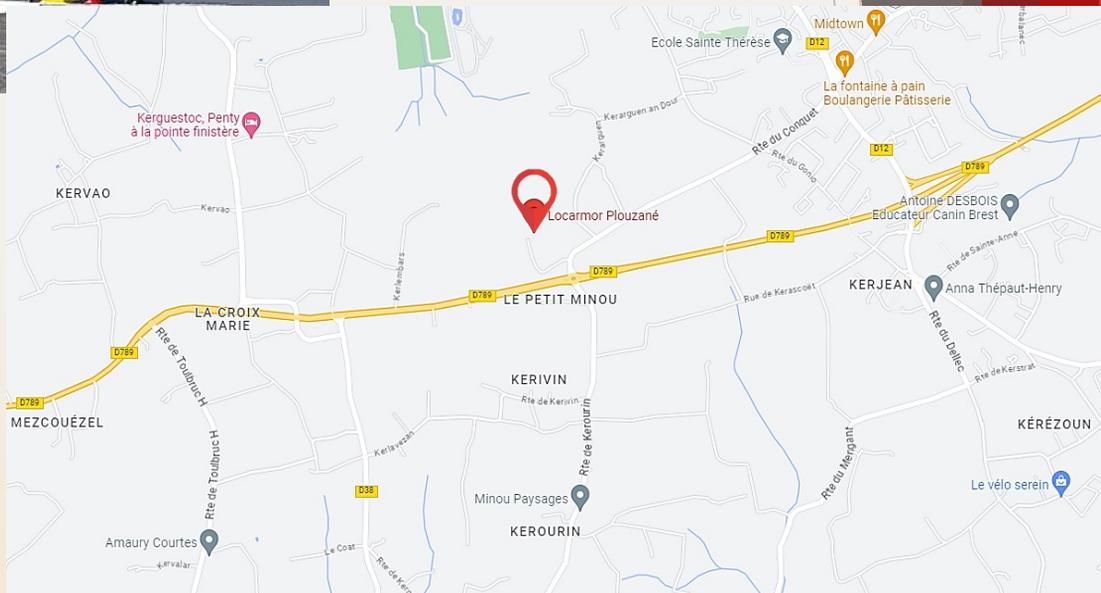
- Sur place, une salle est à votre disposition avec micro-ondes, bouilloire
- Le Sabre – 4, Route de Rosporden – 900m – 4 min environ en voiture
- La Pfite Auberge 22, Route de Rosporden – 1,6 km – 3 min environ en voiture



Vous disposez d'un parking dédié aux stagiaires – suivre les indications sur le plan qui accompagne votre convocation



Pas d'hébergement



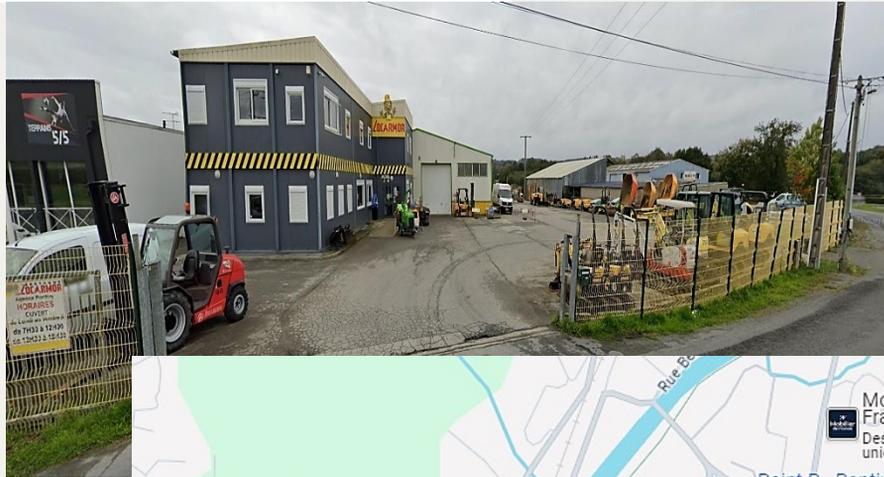
- Sur place, une salle est à votre disposition avec micro-onde
- La Brasserie de Plouzané – Rue des Myosotis– 2 km – 4 min environ en voiture



Vous disposez d'un parking dédié aux stagiaires – suivre les indications sur le plan qui accompagne votre convocation



Pas d'hébergement



- Sur place, une salle est à votre disposition
- Le Triskell – 50, Rue du Commerce LE SOURN – 2,9 km – 5 min environ en voiture



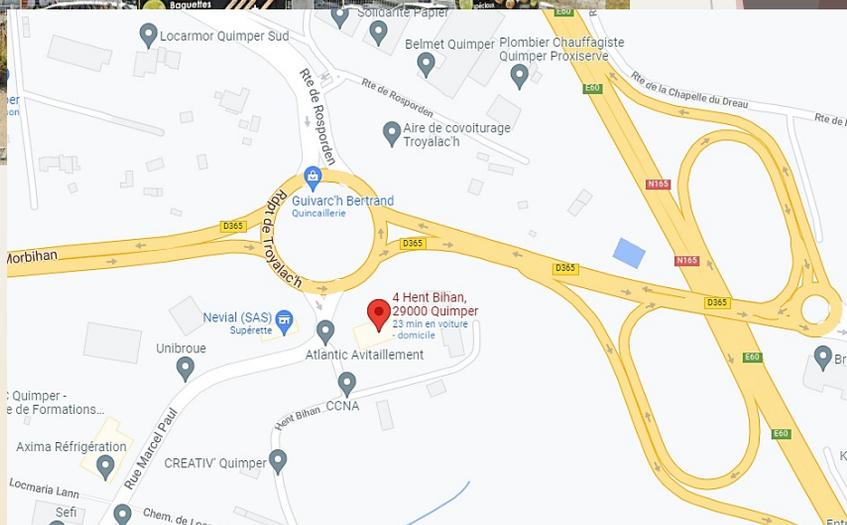
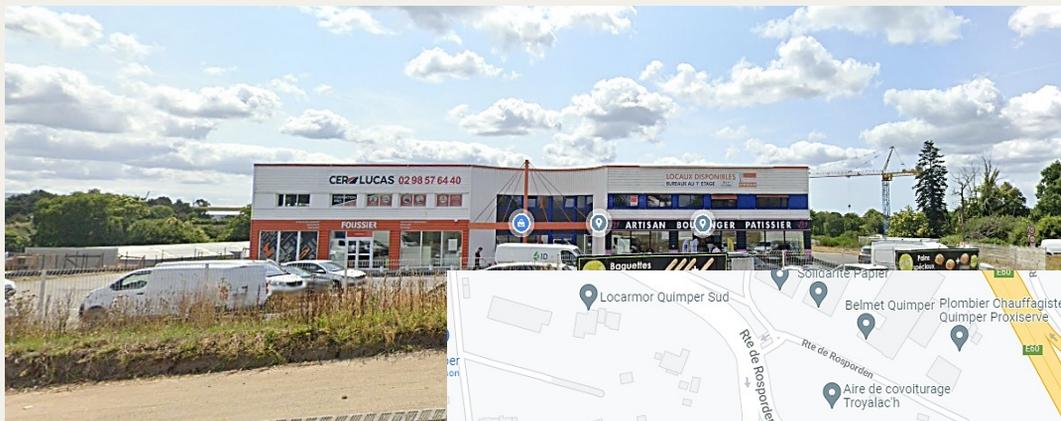
Vous disposez d'un parking dédié aux stagiaires – suivre les indications sur le plan qui accompagne votre convocation



Pas d'hébergement

AUTRES ESPACE DE FORMATION

4, Hent Bihan Quimper



- Sur place, une salle est à votre disposition avec micro-ondes, bouilloire
- Boulangerie aux 7 épis – sur place
- Le Sabre – 4, Route de Rosporden – 900m – 4 min environ en voiture
- La Pfite Auberge 22, Route de Rosporden – 1,6 km – 3 min environ en voiture

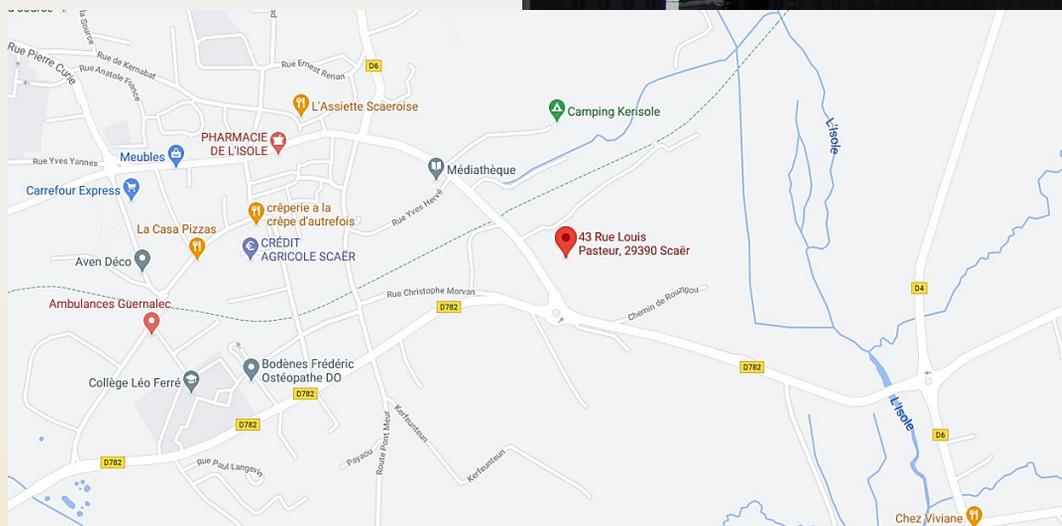


Vous disposez d'un parking dédié aux stagiaires – suivre les indications sur le plan qui accompagne votre convocation

Pas d'hébergement

AUTRES ESPACE DE FORMATION

43, Rue Louis Pasteur SCAER



- Sur place, une salle est à votre disposition avec micro-onde, bouilloire, frigo, machine à café, fontaine à eau
- Le Baobab – 4, Place Victor Hugo – 750m – 6 min environ en voiture
- Steak House Grill – 15, Rue Jean Jaurès – 750 m – 6 min environ en voiture



Vous disposez d'un parking dédié aux stagiaires – suivre les indications sur le plan qui accompagne votre convocation



Pas d'hébergement



APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Qu'est-ce que le handicap ?

Est considéré comme un handicap :

- Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ;

Qui m'accompagne ?

Vous disposez au sein de notre organisme de formation d'un Référent Handicap qui dépend de la Direction Générale.

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenant en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipe administrative, équipe pédagogique, accompagnateurs. Elle veille à votre accompagnement dans un souci d'équité.

Elle est votre interlocutrice privilégiée dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

VOTRE REFERENT HANDICAP : Sarah COQUIL

02 98 57 64 40

contact@sarllucas.fr

Comment se déroule ma formation ?

Un accompagnement en 3 étapes :

➤ Quand parler de mon handicap ?

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement. Il vous suffit de nous informer lors de nos échanges que vous êtes en situation de handicap.

Dès l'instant que votre référent handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

➤ Comment est adapté ma formation ?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec le référent handicap, celui-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin. En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent varier.

➤ Comment est organisé le suivi de ma formation ?

Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute.

Il suit votre évolution et assure une liaison entre vos intervenants et les différents services administratifs de l'établissement.

Votre référent handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles il est par ailleurs en relation.

Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Votre conseiller en formation a également pour mission d'accompagner l'ensemble des apprenant dans le suivi de leur formation et se tient, à ce titre à votre disposition.

Cartographie des partenaire Handicap

Institutions :

- MDPH – 02 98 90 50 50
- AGEFIPH – bretagne@agefiph.asso.fr – 0800 11 10 09
- CAP EMPLOI 29 – 02 98 52 20 30 – Mme Kristelle MOREAU – Conseillère Professionnelle

Partenaires-Ressources

- Handicap mental : L'arche Le Caillou Blanc – 02 98 54 60 05
- Handicap auditif : URAPEDA Finistère – 06 78 88 06 46 – Marie-Danièle DESBOUIS
- AFDA – 02 98 32 82 30
- Handicap moteur : APF (paralysés) 02 98 65 11 11
- ADAPTECH : Intervention pour l'adaptation matériel pour la formation – Mme TRONEL Emmanuelle - 06 10 65 86 89

VOS CONTACTS

Direction : M. Philippe LUCAS

Le Pôle administratif : 02 98 57 64 40

Service centralisé toutes agences

Mme Élodie BRAVIN : **Assistante formation** formation@sarllucas.fr
Assistance formation E-learning

Mme Élodie GRANET : Assistante de direction

Mme Sarah COQUIL : Assistante administrative, chargé de contrôle qualité, référent handicap

Le Pôle commercial :

M. Philippe LUCAS : formation@sarllucas.fr – 02 98 57 64 40

VOTRE FORMATION

Votre arrivée en formation

Le jour de l'entrée en formation, adressez-vous au point d'accueil indiqué sur le plan du site fourni avec votre convocation, vous serez orienté vers la salle de cours.

Que devez-vous prévoir en formation ?

Vous trouverez sur votre convocation la liste des EPI (Equipements de Protection Individuelle), ainsi que votre carte d'identité et votre CACES® initial si vous en disposez un.

Les horaires de formation

Les horaires peuvent être modulables en fonction du type de formation (se référer aux horaires qui sont inscrits sur votre convocation).

Les pauses & pauses-déjeuner

Vous avez une pause le matin et l'après-midi

Pour le déjeuner, vous avez à votre disposition, une salle équipée.

Les absences

En cas d'absences ou de retard, vous devez impérativement nous informer dans les plus brefs délais au **02 98 57 64 40 ou 06 68 44 89 45 ou 06 64 57 83 64.**

SECURITÉ AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION

Rappel

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer ou vapoter dans les salles de cours ou entrepôt. Uniquement possible à l'extérieur des bâtiments !

Le Règlement intérieur

En début de formation, votre formateur rappellera les points essentiels du règlement intérieur qui vous a déjà été envoyé.

En cas d'urgence

Veuillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

En cas d'incendie

Un plan d'évacuation est affiché. Suivez les instructions données par le formateur.

Règles spécifiques au centre de formation

- Respect absolu des consignes des formateurs.
- Port des équipements de protection individuels adaptés.
- Interdiction de s'approcher des véhicules/engins sans accord du formateur
- Interdiction de monter dans un véhicule/engin sans accord du formateur
- L'usage du téléphone et du SMS est interdit pendant les cours. Vous pourrez l'utiliser au moment des pauses.
- La consommation de boissons alcoolisées et stupéfiants est interdite.

Pour votre sécurité et celle des autres

Le non-respect des règles vous expose à une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la formation